



Offre d'emploi

Affichage externe

Pompière / Pompier à temps partiel (3)

Le Service de sécurité incendie de Sainte-Anne-des-Lacs est à la recherche de nouveaux candidats pour combler trois (3) postes de pompier à temps partiel.

Description sommaire :

Relevant du directeur et des lieutenants du Service de la sécurité incendie, vous répondrez aux appels d'urgence touchant le volet des mesures d'urgence, sauvetage et du combat incendie. Vous serez appelé à participer aux activités de sensibilisation du public dans le cadre des programmes de prévention incendie, aux séances d'entraînements ainsi qu'à l'entretien des équipements et des véhicules.

Qualifications et exigences :

- Détenir une formation de pompier niveau I et/ou DEP sécurité incendie;
- Détenir la classe 4A à son permis de conduire valide;
- Résister au stress en situation d'urgence;
- Avoir l'esprit d'équipe et un bon jugement;
- Avoir la capacité de travailler de façon sécuritaire;
- Posséder une bonne forme physique en relation avec les tâches demandées par le poste;
- Tout pompier embauché doit résider à Sainte-Anne-des-Lacs, ou à moins de 10 km de la caserne, dans les trois (3) mois suivant l'embauche. **Des logements sont disponibles à proximité de la caserne.**

Conditions de travail :

Le salaire et les conditions de travail sont régis par l'entente de travail des pompiers à temps partiel de Sainte-Anne-des-Lacs présentement en vigueur.

Type de poste : temps partiel sur appel

Date limite pour réception de CV le vendredi 9 octobre 2026

Accès à un gym à même la caserne

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à agregoire@sadl.qc.ca

Prendre note que :

- Le processus de sélection inclut un test écrit, un test physique ainsi qu'une entrevue;
- Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés;
- La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs applique un programme d'équité en matière d'emploi. Le genre masculin utilisé dans le présent à pour simple but d'alléger le texte.